



Sixième édition des Journées de la Halqa

**Jeudi 7 et vendredi 8 juin
2018**

**INALCO, Paris
65, rue des Grands Moulins
75013**

Thème général de la journée : **Liberté dans les mondes musulmans modernes et contemporains.**

La Halqa (association des doctorants en sciences sociales sur les mondes musulmans modernes et contemporains) organise la sixième édition de ses Journées doctorales qui auront lieu **les 7 et 8 juin 2018** dans les locaux de l'INALCO (Institut national des Langues Orientales) à Paris. En offrant un espace aux doctorants pour présenter leurs travaux, les Journées de la Halqa leur permettent d'échanger sur des problématiques communes par-delà les barrières disciplinaires des sciences sociales, de confronter leurs méthodes et leurs approches tout en proposant un état des lieux de la recherche en France sur les mondes musulmans modernes et contemporains. La Halqa accueille les doctorants de toutes écoles, universités et institutions françaises.

Pour cette sixième édition des journées de la Halqa, l'association organise deux journées autour d'un thème encore inédit pour elle : **liberté dans les mondes musulmans modernes et contemporains.**

Il s'agit de proposer aux doctorants de s'interroger, dans leurs disciplines respectives, sur une thématique centrée autour de l'idée de liberté et ses déclinaisons mais également ses antinomies.

Nous proposons aux jeunes chercheurs les axes de réflexion suivants dans lesquels insérer leurs propositions de communication. Les doctorants sont libres de proposer leur candidature individuellement ou de constituer un panel composé de quatre membres maximum. Enfin, les axes ci-dessous ne sont pas exclusifs, il est également possible aux candidats d'envoyer une proposition sur un thème de leur choix.

Axe 1 : Libertés et contraintes dans les pratiques et productions culturelles.

Dans les systèmes autocratiques, la répression frappe souvent les domaines de la culture dans son sens le plus large. Leurs producteurs et acteurs sont en permanence confrontés à des logiques de censure qui mettent à l'épreuve les notions de libertés individuelles et collectives. Quel que soit le pays ou le régime, les domaines culturels entretiennent des relations ambivalentes avec les lieux de pouvoir quand les pratiques et produits abordent directement ou indirectement des thèmes politiques, sociaux ou religieux. Parfois, l'existence même d'une pratique culturelle peut être perçue comme une menace par le pouvoir, par exemple dans la constitution d'un réseau associatif. Par ailleurs, l'irruption de soutiens transnationaux, hors de la portée des États, entraîne la modification des structures du financement du marché culturel. Une forme de libéralisation touche les cultures arabes et musulmanes, elle ne concerne pas uniquement son volet financier mais également ses possibilités d'exports et de circulations.

Cet axe se propose d'explorer les relations entre acteur, pratique et production culturelle à leurs environnements politique, économique et social.

Axe 2 : Liberté de mouvement et de circulation

L'explosion mondiale des mouvements circulatoires touche très directement les populations arabes et musulmanes. Une série de crises politiques et sociales majeures a conduit des pans entiers des sociétés concernées à se déplacer. Mais réduire les migrations à leurs volets humanitaires serait oublier la diversité des cadres de déplacement: la venue d'un artiste en résidence, le séjour d'un étudiant dans une université étrangère... Dans un système de circulation de marchandises mondialisé, l'individu est sans cesse contraint et repoussé par des frontières nouvelles qui entravent sa liberté. Cet axe entend interroger, d'une part la dimension sociale ou individuelle de ces migrations selon leurs différentes échelles, d'autre part les institutions formelles et informelles qui agencent directement ou indirectement ces déplacements, mais aussi qui influent sur les départs et installations des populations.

Axe 3 : Liberté, langage, discours et engagement

L'engagement des sociétés musulmanes en faveur d'un projet de société plus égalitaire- en contexte colonial voire démocratique- après les indépendances- prend des formes diverses. Souvent, des répressions face aux revendications de plus en plus nombreuses mènent ces militants à renouveler les formes de leur contestation. Ainsi, des dialectiques s'installent entre usage du discours et du langage et répression des ces nouvelles voix.

Dans cet axe, il s'agit donc de s'intéresser aux pratiques discursives ainsi qu'aux pratiques plus variées, comme l'expression artistique, qui donnent du contenu aux libertés dans les sociétés coloniales et contemporaines. Les doctorants sont invités à s'interroger sur les limites de la liberté d'expression, sur ses formes d'extension ainsi que sur les formes d'indicibilité dans l'espace discursif dans les sociétés du monde musulman à l'époque contemporaine.

Axe 4 : Être libéral en situation coloniale

Les colonisateurs européens aimaient se présenter en libérateurs. Ils venaient mettre fin à une tyrannie ou à l'arriération dans laquelle un peuple était censé végéter. Il s'avéra qu'en situation coloniale, le régime libéral prit des formes variées mais adopta ouvertement les traits d'un régime d'exclusion.

Les habitants des régions conquises puis colonisées durent trouver des réponses adaptées à leur situation précise. L'émancipation fut mise en œuvre selon des déclinaisons, des degrés et des fortunes divers mais toujours de manière libérale. En outre, ces réponses libérales incluaient elles aussi des exclusions.

Quels que soient les sujets abordés – économie, politique, culture, nationalisme, genre, racisme, classe sociale, religion, tradition, modernité, ... –, cet axe invite les doctorants à interroger les rapports entre « exclusion » et « libéralisme » (dans toutes ses variations) en situation coloniale tant du point de vue du colonisateur que du colonisé du temps des résistances au XIX^e siècle jusqu'à la période post-indépendance sans oublier les luttes de libération nationale.

Axe 5 : Liberté, autorité et institutions

Dans le paysage politique des mondes musulmans et singulièrement des pays du bassin méditerranéen, les systèmes autoritaires, coloniaux puis post-indépendants, organisent leur fonctionnement sur la limitation ou l'oppression des libertés politiques. Les figures de l'autorité (patriarcale, monarchique, religieuse) semblent nombreuses à encadrer la vie des hommes et des femmes musulmans aux XIX^e et XX^e siècles. Pourtant, il est possible de ne pas opposer systématiquement l'autorité et la liberté, en essayant de dégager les moyens d'action que découvrent les individus dans les formes passées et présentes d'institutions sociales, politiques et religieuses. Celles-ci jouent plusieurs rôles : elles sont parfois des instruments de libération collective (dans certaines luttes nationales, dans des résistance contre des influences étrangères) ; elles doivent parfois être transformées de l'intérieur pour faire place à plus de liberté (ce qui rejoint la problématique du réformisme et de ses acteurs) ; elles doivent parfois aussi mourir pour être remplacées par des systèmes plus libéraux dans le cadre de luttes politiques (révoltes ou révolutions).

Cet axe invite les doctorants à interroger les échelles de la liberté dans les institutions de nature variée de façon à dépasser la simple opposition entre liberté individuelle et oppression collective. Il s'agit de questionner la capacité des institutions en contexte musulman à changer et survivre pour s'adapter aux demandes de nouvelles libertés.

Axe 6 : L'islam en liberté

La religion musulmane n'est pas spontanément associée à la liberté comme valeur fondamentale dans les discours contemporains. Pourtant, il semble possible d'interroger leur association en plusieurs matières. Sur un plan théologique, la liberté du croyant est un thème central de la tradition (*sunna*) mis à en avant par les exégètes réformistes de la *Nahḍa*. Sur un plan institutionnel, l'absence de magistère dogmatique unifié concède aux différentes autorités religieuses une grande liberté pour interpréter le sens des textes fondamentaux. Sur un plan culturel, les pratiques pieuses connaissent de grandes variations

selon les contextes sociaux ou géographiques, du soufisme maghrébin à l'islam syncrétique indonésien.

L'homme et la femme musulmans semblent en partie libres d'inventer leur propre pratique de l'islam ; pour autant, cet axe sera également attentif également aux formes d'oppression que les autorités religieuses font peser sur les individus et les populations dans toutes les matières de la vie sociale. La religion peut être utilisée par les institutions politiques ou sociales pour conférer une légitimité à une politique liberticide.

A l'inverse, l'islam peut jouer le rôle d'un instrument de liberté et ainsi devenir la cause d'un combat libéral. Dans certains contextes où l'islam est minoritaire, la liberté d'être musulman interroge d'autres systèmes de valeur et se confronte à d'autres formes de discrimination.

Les propositions de communication – comprenant un titre accompagné de trois mots-clés et d'un résumé de 300 mots maximum – sont à envoyer avant le **8 avril 2018** par voie électronique à l'adresse halqadesdoctorants@gmail.com . Les propositions seront ensuite examinées par le bureau de l'association Halqa et les auteurs sélectionnés recevront une notification.

Les frais de participation aux Journées qui incluent les repas, l'hébergement sur place si nécessaire et l'adhésion à l'association – sont fixés à **15 euros** par personne. **La Halqa recouvrira les éventuels frais de déplacement des participants.**

Les Journées de la Halqa seront également l'occasion de renouveler le bureau de l'association au cours de **l'assemblée générale** qui se tendra à l'issue de ces deux journées.

Le bureau de la Halqa : Sarra Zaïed (Paris VII), présidente ; Wael Garnaoui (Paris VII), secrétaire ; Simon Dubois (Aix Marseille Université), trésorier ; Raphaël Gourrada (EHESS), Didier Inowlocki (Inalco) ; Thomas Joassin (London School of Economics), Antoine Perrier (IEP de Paris)